

RCS : VERSAILLES

Code greffe : 7803

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de VERSAILLES atteste l'exactitude des informations transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2004 D 00315

Numéro SIREN : 401 131 453

Nom ou dénomination : D.V.A.

Ce dépôt a été enregistré le 09/09/2020 sous le numéro de dépôt 17962

# Greffe du tribunal de commerce de Versailles



## Documents comptables déposés en annexe du RCS

### Dépôt :

Date de dépôt : 09/09/2020

Numéro de dépôt : 2020/17962

### Déposant :

Nom/dénomination : D.V.A.

Forme juridique : Société d'exercice libéral à responsabilité limitée

N° SIREN : 401 131 453

N° gestion : 2004 D 00315

**DVA**  
**Société d'exercice libéral à responsabilité limitée**  
**d'expertise comptable et de commissariat aux comptes**  
**au capital de 654 652 euros**  
**Siège social : 3, rue Pétigny – 78000 VERSAILLES**  
**401 131 453**

**EXTRAIT DES DELIBERATIONS DE**  
**L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE**  
**DU 14 décembre 2019**

n° de  
dépôt



040315  
n° de  
gestion

17962  
n° de  
facture

- 9 SEP. 2020

Quint.

n° de  
chrono

L'an deux mille dix-neuf, le 14 décembre, à 14 heures,

Les associés de la société DVA, société d'exercice libéral à responsabilité limitée au capital de 654 652 euros, divisé en 5 366 parts, se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire annuelle, 3 rue Pétigny – 78000 VERSAILLES, sur convocation de la gérance.

Il est établi une feuille de présence signée par les associés présents en entrant en séance.

Sont présents :

**Monsieur Emmanuel CORDIER**, propriétaire de 1 part sociale,

**Monsieur Jean-Philippe EVRARD**, propriétaire de 1 part sociale,

**La société SOLSTICE**, propriétaire de 5 364 parts sociales.

Seuls associés de la société et représentant en tant que tels la totalité des parts sociales composant le capital de la Société.

L'Assemblée est déclarée régulièrement constituée et peut valablement délibérer.

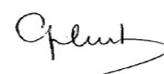
L'Assemblée est présidée par Monsieur Emmanuel CORDIER, Gérant Associé.

Le Président rappelle que l'Assemblée est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1





## ORDRE DU JOUR

- Lecture du rapport de gestion établi par la gérance,
- Approbation des comptes de l'exercice clos le 30 septembre 2019 et quitus à la gérance,
- Affectation du résultat de l'exercice,
- Lecture du rapport spécial sur les conventions visées à l'article L. 223-19 du code de commerce, et décision à cet égard,
- Rémunération de la gérance,
- Questions diverses,

Le Président dépose sur le bureau et met à la disposition des membres de l'Assemblée :

- La feuille de présence,
- L'inventaire et les comptes annuels arrêtés au 30 septembre 2019,
- Le rapport de gestion établi par la gérance,
- Le rapport spécial sur les conventions visées à l'article L.223-19 du Code de commerce,
- Le texte du projet des résolutions qui sont soumises à l'Assemblée.

Le Président déclare que les documents et renseignements prévus par les dispositions législatives et réglementaires ont été adressés aux associés ou tenus à leur disposition au siège social pendant le délai fixé par lesdites dispositions.

L'Assemblée lui donne acte de cette déclaration.

Le Président présente et commente les comptes de l'exercice écoulé avant de donner lecture à l'Assemblée du rapport de gestion et du rapport spécial sur les conventions visées à l'article L.223-19 du Code de commerce, établis par la gérance.

Puis, le Président déclare la discussion ouverte.

Personne ne demandant plus la parole, le Président met successivement aux voix les résolutions suivantes :

### **PREMIERE RESOLUTION**

L'assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion, approuve les comptes annuels, à savoir le bilan, le compte de résultat et l'annexe, arrêtés le 30 septembre 2019, tels qu'ils lui ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ce rapport.

Elle prend acte que les comptes de l'exercice écoulé ne prennent pas en charge de dépenses non admises dans les charges déductibles au regard de l'article 39-4 du Code général des impôts.

En conséquence, elle donne à la gérance quitus de sa gestion pour l'exercice clos le 30 septembre 2019.

Cette résolution mise aux voix est adoptée.

 J.E

2

## DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale approuve la proposition de la gérance et décide d'affecter le résultat de l'exercice s'élevant à 379 599 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice :	379 599 euros
Auquel s'ajoute le Report à nouveau :	16 204 euros
Bénéfice distribuable :	395 803 euros
Dividendes :	390 000 euros
Report à nouveau après distribution de dividendes :	5 803 euros

Compte tenu de cette affectation, les capitaux propres de la Société sont de 725 921 euros.

En application de l'article 243 bis du Code général des impôts, nous rappelons le montant des dividendes distribués sur les trois derniers exercices :

Exercice clos le 30/09/2016 :	0 euro
Exercice clos le 30/09/2017 :	300 000 euros
Exercice clos le 30/09/2018 :	300 000 euros

L'assemblée Générale prend acte que les dividendes et distributions assimilées perçues par des personnes physiques depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2018 sont soumis l'année de leur versement, sauf exceptions, à un prélèvement forfaitaire non libératoire au taux de 12,8% perçu à titre d'acompte ainsi qu'aux prélèvements sociaux à hauteur de 17,2%. Ces sommes sont déclarées et payées par l'établissement payeur au plus tard le 15 du mois suivant celui du versement des dividendes.

Peuvent demander à être dispensés du prélèvement à la source les personnes physiques appartenant à un foyer fiscal dont le revenu fiscal de référence de l'avant-dernière année est inférieur à 50 000 € (contribuables célibataires, divorcés ou veufs) ou 75 000 € (contribuables soumis à imposition commune). La dispense doit être demandée sous la forme d'une attestation sur l'honneur auprès de l'établissement payeur au plus tard le 30 novembre de l'année précédant celle du paiement.

L'année suivante, les dividendes sont déclarés avec l'ensemble des revenus et soumis à l'impôt sur le revenu : soit au prélèvement forfaitaire unique (PFU) de 12,8% auquel s'ajoute 17,2% de prélèvements sociaux, soit pour les personnes physiques qui y ont intérêt et sur option, au barème progressif après application, le cas échéant, d'un abattement de 40%.

Les sommes versées au titre du prélèvement forfaitaire non libératoire s'imputent, selon le cas, sur le PFU ou l'impôt calculé au barème progressif.

Cette résolution mise aux voix est adoptée.



**D.V.A. S.A.S.**  
Expert Comptable  
Commissaire aux Comptes  
3, rue Pétigny  
78000 VERSAILLES  
TÉL : 01 30 97 08 78  
Fax : 01 30 97 08 79  
SIRET 401 131 453 0909

3

## Bilan actif

	Brut	Amortissement Dépréciations	Net 30/09/2019	Net 30/09/2018
Capital souscrit non appelé				
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>				
<b>Immobilisations incorporelles</b>				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brvts, licences, logiciels, drts & val.similaires	14 508	14 508		12 881
Fonds commercial (1)	596 814		596 814	596 814
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
<b>Immobilisations corporelles</b>				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriels				
Autres immobilisations corporelles	163 858	109 290	54 568	26 356
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
<b>Immobilisations financières (2)</b>				
Participations (mise en équivalence)				
Autres participations				
Créances rattachées aux participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	14 148		14 148	13 868
<b>TOTAL ACTIF IMMOBILISE</b>	<b>789 329</b>	<b>123 798</b>	<b>665 531</b>	<b>649 919</b>
<b>ACTIF CIRCULANT</b>				
<b>Stocks et en-cours</b>				
Matières premières et autres approvisionnements				
En-cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
<b>Avances et acomptes versés sur commandes</b>				
<b>Créances (3)</b>				
Clients et comptes rattachés	462 347	12 820	449 527	428 430
Autres créances	412 707		412 707	366 043
Capital souscrit et appelé, non versé				
<b>Divers</b>				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	368 969		368 969	364 983
Charges constatées d'avance (3)	14 838		14 838	15 848
<b>TOTAL ACTIF CIRCULANT</b>	<b>1 258 860</b>	<b>12 820</b>	<b>1 246 040</b>	<b>1 175 304</b>
Frais d'émission d'emprunt à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecarts de conversion actif				
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>2 048 189</b>	<b>136 618</b>	<b>1 911 571</b>	<b>1 825 224</b>
(1) Dont droit au bail				
(2) Dont à moins d'un an (brut)				
(3) Dont à plus d'un an (brut)				

Copie certifiée conforme de l'original  
 D. V. A. SARI  
 Expert Comptable  
 Connaissaire aux Comptes  
 3, rue Pétigny  
 78000 VERSAILLES  
 Tél : 01 30 97 08 78  
 Fax : 01 30 97 08 75  
 SIRET 401 131 453 00029 - 78117

Page 2



C. P. L. U. T.

## Bilan passif

	30/09/2019	30/09/2018
<b>CAPITAUX PROPRES</b>		
Capital	654 652	654 652
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	65 465	65 465
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves		
Report à nouveau	16 204	1 586
<b>RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)</b>	<b>379 599</b>	<b>314 618</b>
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
<b>TOTAL CAPITAUX PROPRES</b>	<b>1 115 921</b>	<b>1 036 322</b>
<b>AUTRES FONDS PROPRES</b>		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
<b>TOTAL AUTRES FONDS PROPRES</b>		
<b>PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES</b>		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
<b>TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES</b>		
<b>DETTES (1)</b>		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	68 398	40 000
Emprunts et dettes financières diverses (3)		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	33 181	36 005
Dettes fiscales et sociales	422 973	430 307
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	5 524	6 220
Produits constatés d'avance (1)	265 575	276 370
<b>TOTAL DETTES</b>	<b>795 650</b>	<b>788 902</b>
Ecarts de conversion passif		
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>1 911 571</b>	<b>1 825 224</b>
(1) Dont à plus d'un an (a)	45 569	40 000
(1) Dont à moins d'un an (a)	750 081	748 902
(2) Dont concours bancaires et soldes créditeurs de banque		
(3) Dont emprunts participatifs		
(a) A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours		

## Compte de résultat

	France	Exportations	30/09/2019	30/09/2018
<b>Produits d'exploitation (1)</b>				
Ventes de marchandises				
Production vendue (biens)				
Production vendue (services)	2 029 807		2 029 807	1 828 171
<b>Chiffre d'affaires net</b>	<b>2 029 807</b>		<b>2 029 807</b>	<b>1 828 171</b>
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation			2 500	1 000
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges			10 711	7 249
Autres produits			10	5
<b>Total produits d'exploitation (I)</b>			<b>2 043 028</b>	<b>1 836 425</b>
<b>Charges d'exploitation (2)</b>				
Achats de marchandises				
Variations de stock				
Achats de matières premières et autres approvisionnements				
Variations de stock				
Autres achats et charges externes (a)			215 616	217 670
Impôts, taxes et versements assimilés			73 434	69 616
Salaires et traitements			848 050	757 433
Charges sociales			340 658	311 543
Dotations aux amortissements et dépréciations :				
- Sur immobilisations : dotations aux amortissements			40 065	7 232
- Sur immobilisations : dotations aux dépréciations				
- Sur actif circulant : dotations aux dépréciations			2 540	8 906
- Pour risques et charges : dotations aux provisions				
Autres charges			13	
<b>Total charges d'exploitation (II)</b>			<b>1 520 377</b>	<b>1 372 400</b>
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)</b>			<b>522 651</b>	<b>464 025</b>
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun				
<b>Bénéfice attribué ou perte transférée (III)</b>				
<b>Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)</b>				
<b>Produits financiers</b>				
De participation (3)				
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)				
Autres intérêts et produits assimilés (3)				
Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
<b>Total produits financiers (V)</b>				
<b>Charges financières</b>				
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions				
Intérêts et charges assimilées (4)			683	
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
<b>Total charges financières (VI)</b>			<b>683</b>	
<b>RESULTAT FINANCIER (V-VI)</b>			<b>-683</b>	
<b>RESULTAT COURANT avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)</b>			<b>521 968</b>	<b>464 025</b>

## Compte de résultat (suite)

	30/09/2019	30/09/2018
<b>Produits exceptionnels</b>		
Sur opérations de gestion		696
Sur opérations en capital	10 000	
Reprises sur provisions et dépréciation et transferts de charges		
<b>Total produits exceptionnels (VII)</b>	<b>10 000</b>	<b>696</b>
<b>Charges exceptionnelles</b>		
Sur opérations de gestion		
Sur opérations en capital		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
<b>Total charges exceptionnelles (VIII)</b>		
<b>RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)</b>	<b>10 000</b>	<b>696</b>
Participation des salariés aux résultats (IX)		
Impôts sur les bénéfices (X)	152 369	150 103
<b>Total des produits (I+II+V+VII)</b>	<b>2 053 028</b>	<b>1 837 121</b>
<b>Total des charges (III+IV+VI+VIII+IX+X)</b>	<b>1 673 428</b>	<b>1 522 588</b>
<b>BENEFICE OU PERTE</b>	<b>379 599</b>	<b>314 533</b>
(a) Y compris :		
- Redevances de crédit-bail mobilier		
- Redevances de crédit-bail immobilier		
(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs		
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs		
(3) Dont produits concernant les entités liées		
(4) Dont intérêts concernant les entités liées		

## Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SELARL DVA

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 30/09/2019, dont le total est de 1 911 571 Euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 379 599 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/10/2018 au 30/09/2019.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

### Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 30/09/2019 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2016-07 du 4 novembre 2016 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en Euros.

### Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

#### Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- \* Concessions, logiciels et brevets : 1 an
- \* Installations générales, agencements et aménagements divers : 10 ans
- \* Matériel de transport : 4 ans
- \* Matériel de bureau : 5 ans
- \* Matériel informatique : 3 ans
- \* Mobilier : 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

A la date de clôture, est appréciée, en considérant les informations internes et externes à disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

## Règles et méthodes comptables

### Fonds commercial

---

Dans le cadre de l'application du règlement ANC n°2015-06, l'entreprise considère que l'usage de son fonds commercial n'est pas limité dans le temps. Un test de dépréciation est effectué en comparant la valeur nette comptable du fonds commercial à sa valeur vénale ou à la valeur d'usage. La valeur vénale est déterminée suivant des critères de rentabilité économique, d'usages dans la profession. Une provision pour dépréciation est comptabilisée le cas échéant.

### Créances

---

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

### Produits et charges exceptionnels

---

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale.

### Crédit d'impôt compétitivité et emploi

---

Conformément à la recommandation de l'Autorité des normes comptables, le produit du crédit d'impôt compétitivité emploi (CICE) correspondant à l'exercice pour un montant de 10 175 Euros a été porté au crédit du compte 649 - Charges de personnel - CICE.

Ce produit du CICE comptabilisé à la date de clôture vient en diminution des charges d'exploitation

Le montant de la créance du CICE définitif au titre de l'année civile 2018 est imputé sur l'impôt sur les sociétés dû au titre de cet exercice alors que le CICE théorique couru à la date de clôture sera imputable sur l'impôt sur les sociétés de l'exercice suivant.

## Notes sur le bilan

## Actif immobilisé

## Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial	596 814			596 814
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	14 508			14 508
<b>Immobilisations incorporelles</b>	<b>611 323</b>			<b>611 323</b>
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagement des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagement divers	34 850		26 139	8 711
- Matériel de transport	74 413	53 059	32 547	94 925
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	63 407	2 338	5 522	60 223
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
<b>Immobilisations corporelles</b>	<b>172 670</b>	<b>55 397</b>	<b>64 208</b>	<b>163 858</b>
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations				
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières	13 868	280		14 148
<b>Immobilisations financières</b>	<b>13 868</b>	<b>280</b>		<b>14 148</b>
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>	<b>797 861</b>	<b>55 676</b>	<b>64 208</b>	<b>789 329</b>

## Immobilisations incorporelles

## Fonds commercial

	30/09/2019
Éléments achetés	596 814
Éléments réévalués	
Éléments reçus en apport	
<b>Total</b>	<b>596 814</b>

## Notes sur le bilan

## Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	1 628	12 881		14 508
<b>Immobilisations incorporelles</b>	<b>1 628</b>	<b>12 881</b>		<b>14 508</b>
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers	34 422	429	26 139	8 711
- Matériel de transport	74 413	12 970	32 547	54 836
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	37 479	13 786	5 522	45 743
- Emballages récupérables et divers				
<b>Immobilisations corporelles</b>	<b>146 314</b>	<b>27 184</b>	<b>64 208</b>	<b>109 290</b>
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>	<b>147 941</b>	<b>40 065</b>	<b>64 208</b>	<b>123 798</b>

## Notes sur le bilan

### Actif circulant

#### Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 904 039 Euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
<b>Créances de l'actif immobilisé :</b>			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres	14 148		14 148
<b>Créances de l'actif circulant :</b>			
Créances Clients et Comptes rattachés	462 347	462 347	
Autres	412 707	412 707	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	14 838	14 838	
<b>Total</b>	<b>904 039</b>	<b>889 891</b>	<b>14 148</b>
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

#### Produits à recevoir

	Montant
CLIENTS PROD.NON ENC.FACT	49 980
<b>Total</b>	<b>49 980</b>

## Notes sur le bilan

### Capitaux propres

#### Composition du capital social

Capital social d'un montant de 654 652,00 Euros décomposé en 5 366 titres d'une valeur nominale de 122,00 Euros.

### Dettes

#### Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 795 650 Euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine				
- à plus de 1 an à l'origine	68 398	22 829	45 569	
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	33 181	33 181		
Dettes fiscales et sociales	422 973	422 973		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	5 524	5 524		
Produits constatés d'avance	265 575	265 575		
<b>Total</b>	<b>795 650</b>	<b>750 081</b>	<b>45 569</b>	
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice	50 000			
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice	21 602			
(**) Dont envers les associés				

## Notes sur le bilan

### Charges à payer

	Montant
FOURN. FACT.NON PARVENUES	14 508
DETTES PROV./CONGES PAYES	22 717
PROV. RTT	14 470
PERS.AUTR.CHARGES A PAYER	115 000
CHARG.SOC./CONGES A PAYER	10 450
CHARGES SOC./RTT	6 660
AUTR.CHARG.SOCIAL.A PAYER	59 019
CHARGES A PAYER	9 134
<b>Total</b>	<b>251 958</b>

### Comptes de régularisation

#### Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
CHARGES CONSTAT. D AVANCE	14 838		
<b>Total</b>	<b>14 838</b>		

#### Produits constatés d'avance

	Produits d'exploitation	Produits Financiers	Produits Exceptionnels
PRODUITS CONSTAT.D AVANCE	265 575		
<b>Total</b>	<b>265 575</b>		

## Autres informations

### Crédit d'impôt compétitivité et emploi

Le CICE a pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises à travers notamment des efforts en matière de reconstitution du fonds de roulement.

*Copie certifiée conforme d'original*



**D.V.A. SARL**  
 Expert-Comptable  
 Commissaire aux Comptes  
 3, rue Pétigny  
 78000 VERSAILLES  
 Tél. : 01 30 97 08 78  
 Fax : 01 30 97 08 79  
 SIRET 401 131 453 0009 - 741 C